



Commission des équipements
et de l'aménagement durable

- 137 Interventions sur le foncier

Gestion des bâtiments
Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/61

Service Chef de file :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Ce rapport a pour objet de présenter l'avancement des différents projets d'intervention sur le foncier et le vote des crédits 2014 en cette matière.

53 - Gestion des bâtiments

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	16 407 100,00 €
PAT	Direction du Secrétariat Général	32 000,00 €
	TOTAL	16 439 100,00 €

531 - Acquisitions et constructions

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux	1 565 000,00 €
PAT	Direction du Secrétariat Général	32 000,00 €
	TOTAL	1 597 000,00 €

Crédits inscrits au BP 2013 : 1 454 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 1 597 000,00 €

La proposition d'inscription d'un crédit de 1 450 000,00 € au BP 2014 concerne en **section d'investissement**, les soldes des opérations de rénovation des locaux de la rue du Verdon (0,03 M€) et de réaménagement du hall d'accueil de l'Hôtel du Département (0,04 M€), la poursuite des travaux d'aménagement d'un parking sur la zone d'extension de l'Hôtel du Département (0,53 M€) et l'acquisition foncière de l'emprise de la paroisse Saint-Louis (extension HDD) pour 0,850 M€.

En **section de fonctionnement**, un crédit d'un montant de 0,147 M€ est proposé au BP 2014 pour honorer les impôts et taxes foncières (0,355 M€).

5312 – Acquisitions foncières et immobilières :

Crédits inscrits au BP 2013 : 0 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 850 000 €

Maîtrise de l'emprise foncière en vue d'une extension de l'HDD

La maîtrise de l'emprise foncière initiée avant la décision d'abandon du projet d'extension, se poursuit avec l'opération de relogement de la paroisse St Louis, sis au 12, rue du Cygne. L'opération immobilière consiste à reconstruire via la SIBAR un immeuble au 7, rue de la Glacière qui sera vendu à la paroisse alors que leur immeuble actuel sera acheté par le Département. Le permis de construire au 7 rue de la Glacière a fait l'objet d'un recours dont l'instruction n'a pas encore été finalisée par le tribunal administratif. Le problème devrait être levé en 2014.

CP 2014 : 850 000 €

5313 – Travaux lourds de construction et restructuration :

Crédits inscrits au BP 2013 : 1 330 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 600 000 €

Restructuration du hall d'accueil de l'Hôtel du département : Le hall d'accueil était peu fonctionnel et les conditions de confort des chargées d'accueil étaient perfectibles.

La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée à l'équipe de maîtrise d'œuvre organisée autour de Sandrine Royer Architecte. Les études de conception ont démarré au 2^{ème} semestre 2012, sur la base du projet validé dans le cadre de l'extension de l'Hôtel du Département. Les travaux se sont réalisés d'août à octobre 2013. Le nouvel accueil est en service depuis le début du mois d'octobre. Les crédits de paiements prévus en 2014 permettront de solder les marchés de travaux.

CP 2014 : 40 000 €

Hôtel du Département : Démolition des anciens bâtiments de la SIBAR et aménagement d'un parking en lieu et place :

Avec l'abandon du projet d'extension et face à la vétusté des bâtiments situés sur l'emprise de l'extension, il a été décidé d'aménager un parking aérien en complément des places de stationnement existantes. L'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de l'extension de l'Hôtel du Département ayant décliné la possibilité de réaliser cette opération, une nouvelle consultation a été lancée en 2012. C'est l'équipe de maîtrise d'œuvre regroupée autour du cabinet d'architectures Archétype qui a été retenue. La mission a été scindée en deux tranches : la démolition d'une part et l'aménagement du parking d'autre part. Les travaux de démolition ont débuté par le désamiantage fin 2013. La finalisation des études de conception en vue de l'aménagement se fera fin 2013, pour permettre le lancement de l'appel d'offres et le démarrage des travaux au premier semestre 2014 pour une durée d'environ 5 mois.

CP 2014 : 530 000 €

Rénovation locaux de la rue du Verdon : Après avoir pris à bail le 1er janvier 2006, auprès de la SCI VENDOME France filiale du Groupe AXA, un tènement immobilier sis 6 rue du Verdon à STRASBOURG, constitué de 3 bâtiments neufs de bureaux, édifiés en R + 2, d'une consistance de 6.404 m² de Surfaces Hors Œuvre Nette, et de 144 parkings extérieurs, le Département du Bas-Rhin a acquis fin 2010, dans le cadre de son plan de stratégie immobilière, cet ensemble immobilier, générant ainsi une économie annuelle de loyer de 1,5 million d'euros.

Les trois immeubles sont occupés par les services départementaux du Pôle d'Aide à la Personne et par la Maison Départementale des Personnes Handicapés, soit au total environ 270 personnes.

Toutefois, ces bâtiments connaissent un certain nombre de vices de conception et / ou de réalisation, notamment au niveau du chauffage et de la climatisation, venant perturber le bon fonctionnement des services.

Pour pallier ces dysfonctionnements, le Département a mené des travaux pour résoudre l'ensemble des problèmes recensés.

Le bureau d'études EGIS en lien avec l'architecte Lambs a été choisi pour mener ce projet. Les travaux débutés en août 2012 se sont achevés en août 2013. Les crédits de paiements prévus en 2014 permettront de solder les marchés de travaux.

AP : 13 250 000 €

CP 2014 : 30 000 €

5314 – Taxes diverses :

Crédits inscrits au BP 2013 : 124 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 147 000 €

Le crédit d'un montant de 0,147 M€ proposé au BP 2014 concerne les impôts et taxes foncières. L'augmentation des impôts fonciers et taxes est maîtrisée par une optimisation des exonérations sur les domaines publics et la revente de certains sites.

532 - Gestion mobilière et immobilière

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction de l'Immobilier et des moyens généraux	14 842 100,00 €
	TOTAL	14 842 100,00 €

Ce programme porte sur l'ensemble des bâtiments (hors collèges) et intègre les dépenses d'investissement et de fonctionnement suivantes :

- les travaux de mise aux normes, conformément à l'application des textes réglementaires en vigueur (installations électriques, ascenseurs...),
- les travaux d'entretien correspondant à un maintien, voire à une amélioration de l'état du patrimoine par des actions préventives et curatives sur le clos et le couvert (étanchéité, façades, ...), les équipements liés (chauffage, ...) et le second œuvre,
- les travaux d'amélioration des locaux, tant au niveau de la sécurité et de l'accessibilité, qu'au niveau du fonctionnement et du confort,
- les contrats de maintenance des installations,
- les vérifications périodiques.

Ces actions sont destinées à faciliter la vie des usagers, améliorer leurs conditions de travail et leur cadre de vie.

5320 – Location :

Crédits inscrits au BP 2013 : 4 550 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 4 650 000 €

Cette demande de crédit est dédiée au paiement des loyers des bâtiments loués pour les services départementaux d'un montant de 3 954 000,00 € et pour honorer les charges locatives à hauteur de 0,696 M€.

L'augmentation de ce crédit s'explique par la hausse des loyers à laquelle s'ajoutent les loyers des MECS de Barr, Reischoffen et Saverne.

5321 – Gardiennage :

Crédits inscrits au BP 2013 : 525 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 525 000 €

Le gardiennage et la sécurité nécessitent le concours externalisé de sociétés spécialisées dans le gardiennage, la sécurité incendie et la télésurveillance. Ces services viennent en complément du service de sécurité assuré en régie (Hôtel du Département, locaux situés rue

du Verdon). Ces sociétés assurent le gardiennage et la sécurité du site de Passerelle 67, de la MCG de Bischheim et des Archives Départementales et interviennent ponctuellement sur diverses manifestations. Pour 2014, il est proposé une inscription à hauteur de 525 000 €.

5322 – Frais de nettoyage :

Crédits inscrits au BP 2013 : 1 862 000 €

Crédits proposés au BP 2014 : 1 977 000 €

Le coût des marchés de nettoyage augmente du fait de l'ajout de nouveaux sites (LDA, CMS de Schweighouse, CTCG de Haguenau...) et des révisions de prix applicables. Ils nécessiteraient l'inscription de 1,977 M€.

5323 – Energie et fluides :

Crédits inscrits au BP 2013 : 1 600.000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 1 900 000 €

Cette demande de crédit est dédiée à la rémunération de la consommation d'eau, de combustibles, de gaz et d'électricité des bâtiments départementaux ainsi que pour les frais d'assainissement. L'augmentation de crédits par rapport au BP 2013 résulte de la hausse des tarifs annoncés et sur la base d'un hiver moyen.

5324 – Assurances :

Crédits inscrits au BP 2013 : 1 000 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 1 243 400 €

Le budget proposé pour les assurances est de 1 215 400 €. Il prend en compte principalement l'assurance responsabilité civile du Département (290 000 €), l'assurance pour les véhicules du Service Parc véhicules et Bacs Rhénans (312 500 €), les assurances des collèges meubles et immeubles (234 000 €) ainsi que les assurances afférentes aux bâtiments départementaux (378 900 €). Un montant de 28 000 € est inscrit pour des frais d'honoraires et conseils liés à la thématique assurance.

5325 – Maintenance et entretien des terrains :

Crédits inscrits au BP 2013 : 290 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 190 000 €

Ces crédits sont dédiés au financement des marchés d'entretien des espaces verts dépendant des bâtiments départementaux.

5326 – Maintenance et entretien des bâtiments :

Crédits inscrits au BP 2013 : 3 903 500 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 3 959 700 €

Ces crédits financent à hauteur de 1,630 M€ les contrats de maintenance des ascenseurs, des portails automatiques, des systèmes de chauffage et autres équipements qui sont soumis à un entretien régulier et l'intervention d'entreprises pour l'entretien des bâtiments départementaux.

Le gros entretien et équipement des bâtiments départementaux requerrait une inscription de 2,139 M€. Un crédit de 0,1607 M€ est demandé pour l'acquisition de matériel et d'outillage ainsi qu'un crédit de 0,030 M€ pour l'enlèvement du papier.

5327 – Maintenance et entretien des matériaux, mobiliers et outillages :

Crédits inscrits au BP 2013 : 70 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 12 000 €

Il s'agit de l'entretien courant d'équipements et de mobilier (réfection de chaises, réparation de meubles...).

5328 – Achat de matériel, mobilier et outillage :

Crédits inscrits au BP 2013 : 581 900 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 315 000 €

Cette demande de crédit serait dédiée à l'acquisition de matériel, mobiliers et outillage pour les services et permettrait l'acquisition de mobiliers, d'équipements audiovisuels....

5329 – Autres frais :

Crédits inscrits au BP 2013 : 70 000 €

Crédits proposés pour le BP 2014 : 70 000 €

Il s'agit principalement des frais de déménagement.

137 - Interventions sur le foncier**Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions**

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction du Secrétariat Général	35 000 €
	TOTAL	35 000 €

Le Conseil Général dans sa séance plénière des 14 et 15 décembre 2009 a décidé dans le rapport portant sur la stratégie des implantations immobilières du Département d'optimiser l'adéquation des biens immobiliers avec les perspectives d'évolution des services départementaux. Cet objectif porte sur la décision soit d'acheter, soit de vendre, soit de construire, soit de louer.

1371 – Acquisitions foncières et immobilières

CP inscrits au BP 2013 : 0 €

CP proposés pour le BP 2014 : 0 M€

Pour 2014, la ligne de crédits acquisitions foncières et immobilières est mise à zéro en l'absence d'acquisitions foncières et ou immobilières identifiées hors travaux.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la politique foncière et immobilière porte également par la valorisation d'immeubles bâtis ou de terrains nus ne présentant plus d'utilité pour les besoins de la collectivité départementale, et pour lesquels la décision de vendre a été prise.

Il en est ainsi des maisons éclusières le long du canal de la Bruche, des appartements de l'amicale situés à Menton, Megève et La Clusaz, d'un immeuble à Schirmeck, et de la revente de l'immeuble rue des Glacières à Strasbourg au bénéfice de la SIBAR.

Un montant de 3 055 000 € est proposé au BP 2014 en recettes.

Chacune des opérations correspondant soit à une acquisition, soit à une vente sera inscrite à l'ordre du jour des séances de la commission permanente pour validation des modalités notamment financières.

Les autres acquisitions foncières et immobilières liées aux opérations routières, projets de proximité et opérations structurantes, à la réalisation du Transport en Site Propre de l'Ouest Strasbourgeois – TSPO - à la construction ou restructuration d'équipements publics, à des compensations environnementales ou au titre de la protection des espaces naturels sensibles, sont inscrites sur les lignes de crédits des services opérationnels pour chacune de ces opérations d'investissement.

1373 – Autres charges externes liées au foncier

CP inscrits au BP 2013 : 35 000 €
CP proposés pour le BP 2014 : 35 000 €

Seuls resteraient des crédits à hauteur de 0.035 M€ pour permettre le paiement d'indemnités aux propriétaires ou occupants dans le cadre des autorisations d'occupation des terrains liées à des sondages, fouilles archéologiques, pertes de jouissance liées aux opérations d'aménagement foncier.

Présentation des opérations en cours

La présentation des rapports par axe d'intervention permet que les éléments relatifs à l'immobilier des projets, qu'ils soient culturels, routiers, sociaux ou autres soient intégrés directement dans le rapport concerné, sur la base d'éléments fournis par la Direction de l'Immobilier et des Moyens Généraux.

Une synthèse des opérations actuellement, en cours ou proposée, est présentée ci-après pour offrir une meilleure visibilité de la politique immobilière du Conseil Général du Bas-Rhin.

⇒ **Bâtiments médico-sociaux** (*Mode d'action 4221*) le détail des éléments relatifs au budget 2014 figure dans le rapport relatif à la Mission Solidarité et dans rapport Enfance et Famille.

Foyer de l'enfance : Les travaux relatifs au transfert de l'administration, à la reconstruction de la pouponnière et à la restructuration de la lingerie du foyer de l'enfance se sont achevés fin 2012. Les crédits de paiements prévus en 2014 permettront de solder l'opération.

AP : 9 187 978,21 €

CP 2014 : 10 000 €

Restauration des CMS (*Mode d'action 4614*)

CMS de Schirmeck : L'opportunité de racheter le bâtiment propriété de la ville et occupé par les services sociaux départementaux permet de regrouper une partie importante du CMS sur Schirmeck et aussi de créer un point habitat. L'acquisition a été finalisée en 2013. Les études de conception, confiées au cabinet d'architecture NAOS se sont achevées début 2013, permettant de lancer l'appel d'offres travaux. Après une première consultation infructueuse, les travaux ont finalement démarré en juillet 2013 pour une durée prévisionnelle de 9 mois.

AP : 1 160 000 €

CP 2014 : 400 000 €

UTAMS de Wissembourg – Acquisition et travaux :

Les services sociaux et la Maison du Conseil Général étaient dispersés sur quatre sites à Wissembourg. Alors qu'il était initialement envisagé de procéder à l'extension de l'UTAMS

située place des Carmes à Wissembourg, une opportunité immobilière s'est présentée. La Ville de Wissembourg et le Conseil Général ont décidé d'échanger leurs propriétés immobilières afin que l'UTAMS, ainsi que l'antenne locale de la DDG soit dorénavant basées à la Commanderie (achetée par le CG à la Ville) et que l'immeuble place des Carmes soit racheté par la Ville de Wissembourg. La finalisation des actes fonciers a été faite fin 2012. Une première tranche de travaux en maîtrise d'œuvre départementale s'est déroulée en 2013, permettant l'emménagement de l'UTAMS, de la PMI et la DDG à la Commanderie en août 2013. Seule l'ESPAS n'est pas encore à la Commanderie. Celle-ci pourra intégrer, en 2015, le bâtiment à l'issue des travaux d'aménagement complémentaires (2^{ème} tranche). Ceux-ci portent sur l'intégration du premier étage de la Trésorerie et par l'aménagement des combles. Les études de programmation sont en cours de finalisation et devraient permettre de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre au 2^{ème} trimestre 2014.

AP : 5 450 000 € (AP couvrant les interventions sur les UTAMS de Saverne et de Wissembourg)

CP 2014 : 250 000 €

UTAMS de Saverne :

Les services sociaux sont actuellement éclatés sur trois sites à Saverne. Leur regroupement sur l'actuelle UTAMS moyennant son extension est prévu. L'année 2013 a permis de finaliser les études de programmation et de retenir un scénario d'intervention. Le choix s'est porté sur une extension en structures modulaires. Les études se poursuivent en 2014 et les travaux pourraient démarrer en fin d'année 2014 ou en 2015.

AP : 5 450 000 € (AP couvrant les interventions sur les UTAMS de Saverne et de Wissembourg)

CP 2014 : 50 000 €

CMS de Wasselonne :

Il a été négocié l'achat à la SIBAR de locaux d'une surface de 282 m² développée sur les deux premiers niveaux d'un bâtiment principal à reconstruire sis 26 rue de la gare, afin de permettre l'accueil du CMS, suite à l'évolution du nombre d'agents liée à un renforcement de la territorialisation.

Les travaux menés par la SIBAR ont démarré en septembre 2011 mais ont été interrompus suite à un recours déposé au tribunal administratif par un riverain. La reprise du chantier a pu se faire en juillet 2013 ce qui permettra une livraison au 15 mars 2014. Il ne sera donc pas nécessaire de prolonger le bail de location avec le propriétaire de l'actuel CMS.

Dépenses sur MA137

CMS de Barr :

Actuellement, le CMS de Barr est implanté dans un bâtiment loué à un particulier et situé à proximité du CTCG de Barr. Le bail arrive à échéance en juin 2016. Le départ des services de l'état qui occupait des bureaux dans la Villa du centre technique de Barr offre l'opportunité de regrouper CMS et CTCG sur un même site. L'année 2014 devrait permettre de finaliser les études de programmation et d'engager les études de conception.

AP : 1 000 000 €

CP 2014 : 50 000 €

⇒ **Centres techniques** (*Mode d'action 1225*) le détail des éléments relatifs au budget 2014 figure dans le rapport relatif à la Mission Aménagement du Territoire / rapport Routes Départementales.

CTCG de Wissembourg :

Le transfert du CTCG de Wissembourg dans la zone d'activités économiques sud-est de l'agglomération de Wissembourg a été décidé lors de la commission plénière du 12 décembre 2006. Les études de conception confiées au cabinet d'architecture NAOS se sont achevées en 2012. Les travaux ont démarré au 1^{er} trimestre 2013 pour une mise en service en mai 2014.

AP : 6 670 806,70 €

CP 2014 : 1 600 000 €

CTCG de Haguenau :

L'actuel CTCG situé en pleine ville dans un quartier résidentiel est vétuste et ne dispose pas de toutes les fonctionnalités techniques nécessaires à la bonne exécution de ses missions. Un terrain d'environ 21 000 m² situé route de Soufflenheim à l'extérieur de la ville a été acquis, afin d'y reconstruire le CTCG. Les discussions avec le SDIS portant sur la cession d'une parcelle de 8 000 m² ont abouti en 2013. Les études de programmation seront achevées fin 2013 pour permettre le lancement du concours de maîtrise d'œuvre en 2014.

AP : 11 000 000 € (AP couvrant le CTCG de Haguenau et les interventions prioritaires)

CP 2014 : 150 000 €

Interventions prioritaires sur les centres techniques :

Cinq centres techniques ont été identifiés comme nécessitant des interventions prioritaires sur les infrastructures car ne disposant pas d'abris à sel, de garages permettant d'abriter les camions de déneigement équipés, d'ateliers poids lourds accessibles pour les camions équipés ni d'abris à saeuses. La programmation sera réalisée dans l'ordre suivant :

- 1) CTCG Schirmeck
- 2) CTCG Wasselonne
- 3) CTCG Sélestat
- 4) CTCG Bouxwiller
- 5) CTCG Sarre-Union

Les crédits de paiements 2014 devront permettre le démarrage des études de conception pour le CTCG de Schirmeck.

AP : 11 000 000 € (AP couvrant le CTCG de Haguenau et les interventions prioritaires)

CP 2014 : 15 000 €

⇒ **Bâtiments culturels et sportifs** (*Modes d'action 3225 et 3316*) le détail des éléments relatifs au budget 2014 figure dans le rapport relatif à la Mission Développement Sociaux-Educatif, Culturel et Sportif et dans le rapport Culture et Patrimoine. Les principaux points qu'il convient de relever sont les suivants :

Archives rue Dollinger : (Mode d'action 3225)

Le bâtiment des Archives rue Dollinger dont les travaux de correction des installations climatiques se sont achevés en juillet 2012 a ouvert ses portes au public en février 2013. Les travaux de corrections des façades dont l'inétanchéité perturbait le bon usage des lieux se sont achevés en juillet 2013. La mise en place d'une signalétique externe (enseignes/totems) sera réalisée à partir de novembre 2013, pour une fin des travaux au premier trimestre 2014, selon conditions météorologiques.

AP : 36 100 000 €

CP 2014 : 30 000 €

Reconstruction du chalet du Champ du Feu : (Mode d'action 3316)

Le Conseil Général du Bas-Rhin a réalisé la démolition et la reconstruction du chalet du Champ du Feu à Belmont. Le nouveau bâtiment abrite les missions d'intérêt général assumées par le Département du Bas-Rhin sur le site du Champ du feu : un espace d'accueil du public, comprenant notamment des salles hors sac, un espace d'accueil dédié aux scolaires, un point d'information touristique, rattaché à l'Office du Tourisme de la communauté de Communes de Schirmeck et une zone de garage pour les engins d'entretien des pistes. L'ouverture au public a été faite peu avant Noël 2012. L'année 2014 permettra de solder totalement cette opération.

AP : 3 010 500 €

CP 2014 : 59 850,13 €

Tournant du Rhin à Plobsheim (Mode d'action 3316)

Relogement transitoire du club-house :

Suite à l'incendie ayant dévasté le club-house début 2011, il était nécessaire de démolir la ruine restante et de mettre à disposition des utilisateurs des locaux transitoires dans l'attente de la reconstruction définitive. Le marché de maîtrise d'œuvre lancé fin 2011 a désigné le cabinet BGL Architecture. Les travaux démarrés en juillet 2012 pour les

démolitions, et en janvier 2013 pour les constructions, se sont achevés en septembre 2013. Un remboursement de l'ordre de 1,1M€ de la part de l'assurance est attendu en 2013 et 2014.

AP : 2 450 000 € (AP couvrant le club-house et les 7 écluses)

CP 2014 : 45 149,87 €

• **Aménagement d'un espace de convivialité :**

Afin de répondre aux attentes des usagers du site des 7 écluses, une opération d'aménagement d'un espace de convivialité a été décidée en 2012. Cette opération en deux tranches consiste à aménager un espace couvert avec tables et bancs, une aire de jeux pour les plus petits, la mise en place de toilettes sèches (1ere tranche), ainsi que de réaménager la maison cantonnière en espace d'exposition (2^{ème} tranche). Les travaux de la première tranche ont débuté fin 2012 et se sont achevés en juin 2013.

AP : 2 450 000 € (AP couvrant le club-house et les 7 écluses)

CP 2014 : 20 000 €

Centre de Vacances de Wangenbourg : (*Mode d'action 3316*)

Le Conseil Général a décidé de reprendre la gestion du centre de vacances qui était géré jusque-là par l'Amicale du Personnel. Dans ce contexte, un programme de travaux calés sur les trois prochaines années, portant à la fois sur la rénovation et l'évolution des bâtiments du site, ainsi que sur la création de nouveaux équipements, sont prévus.

Les travaux d'aménagement du city-park se sont achevés en 2012. Les études de conception pour la construction d'une salle polyvalente et la restructuration du bâtiment principal sont en cours et devraient permettre de lancer l'appel d'offres travaux au 2^{ème} trimestre 2013. A noter que le financement de ce programme se fait au moyen de la vente des appartements dédiés au personnel.

AP : 1 650 000 € à porter à 1 950 000 €

CP 2014 : 700 000 €

Château du Haut-Koenigsbourg (*Mode d'action 3220*)

Le château du Haut-Koenigsbourg est concerné par de nombreux projets décrits ci-dessous

• **Mise en sécurité du château :**

Pour partie financés par l'Etat les travaux consistent à mettre en conformité les installations visant à lutter contre les incendies et les risques de panique dans l'établissement. Les travaux ont démarré début 2011 et se poursuivent à un bon rythme pour un achèvement fin 2013. La commission de sécurité de réception des travaux est programmée fin décembre 2013.

• **Aménagement en volume de la Maison Alsacienne :**

Les travaux de restauration de la structure et du clos couvert de la maison alsacienne se sont achevés en juin 2012. Les études de conception visant à l'aménagement des volumes ont démarré en juillet 2012. Le comité de pilotage a confirmé le choix d'une implantation définitive du restaurant au niveau du bastion de l'étoile, libérant ainsi les étages bas de la Maison Alsacienne dorénavant dédiés à l'accueil du public. Les études de conception devraient s'achever en 2013 pour permettre un lancement de l'appel d'offres travaux début 2014 et un démarrage des travaux à la mi-2014.

• **Aménagement du bastion de l'étoile :**

Une étude économique-commerciale a été diligentée par le château, afin de déterminer les potentialités de réorganisation des flux de visiteurs et d'amélioration des conditions d'accueil du public. En parallèle, une étude technico-économique est en cours afin de vérifier les faisabilités et les coûts d'un aménagement définitif du restaurant et des autres activités commerciales dans le bastion de l'étoile. Le résultat et les choix et orientations stratégiques qui en découlent conditionnent l'aménagement des niveaux inférieurs de la Maison Alsacienne.

• **Réfection de la toiture du donjon :**

La tempête Joachim en décembre 2011 a détruit une grande partie de la toiture en cuivre du donjon. Le caractère urgent de la remise en couverture n'a pas permis de se dédouaner des nécessités réglementaires de suivi du projet de restauration par l'Architecte en chef des Monuments historiques, de validation par la DRAC et de la nécessité de recourir à des marchés publics de restauration. Les marchés de travaux ont été notifiés en novembre 2012, mais les travaux n'ont réellement pu démarrer qu'au printemps 2013. Les travaux d'une durée initialement prévue de 9 mois risquent de durer jusqu'en juin 2014 en raison de grosses difficultés techniques rencontrées lors de la mise en place de l'échafaudage monumental cernant le donjon, ainsi que par des aléas techniques liés à la réutilisation des éléments de cuivres originaux.

AP HK : 14 748 056,69 €
CP 2014 HK : 2 120 000 €

Restructuration du Vaisseau : (Mode d'action 3151)

Suite à l'abandon de l'extension, une opération au périmètre limité visant à revoir les conditions d'accueil, la billetterie, le point information et la zone d'exposition temporaire a été enclenchée. L'année 2013 a permis de finaliser la programmation interne et la réalisation d'une grande partie des études de conception. Les travaux seront réalisés en septembre et octobre 2014.

AP : 5 100 000 €
CP 2014 : 240 000 €


Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général :

- *approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2014 ;*
- *délègue à la commission permanente la compétence pour approuver les projets de travaux de construction, restructuration, modification ou démolition relatifs aux bâtiments appartenant au Département ou qui lui ont été mis à disposition, et complète en ce sens la délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011.*

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL